

NORD TERRITOIRE

Giromagny Un nouveau service destiné à faciliter le règlement de conflits à l'amiable est mis en place deux mercredis par mois

Deux conciliateurs de justice en poste

Deux mercredis par mois, un nouveau service est mis en place à Giromagny par l'Association des conciliateurs de justice de Franche-Comté, présidée par Robert Vuillemin. Bernard Duband et Bernard Marton tiendront une permanence le deuxième et quatrième mercredi du mois à la mairie.

Auxiliaires de justice nommés par la cour d'appel de Besançon, ils mènent, au moment des entretiens à huis clos, des interventions dans des conflits exclusivement d'ordre civil : problèmes de voisinage, différends entre propriétaires, localisations, litiges à la consommation, créances impayées, malfaçons de travaux... « La conciliation de justice, ce sont des actions spécifiques d'arbitrage dans un but de trouver une solution amiable entre deux parties », expliquent-ils, « et notre rôle ne consiste ni à juger et condamner, ni à donner raison à

qui que ce soit. C'est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès ». Le dispositif a fait ses preuves et les tribunaux aidés dans leur tâche, sont allégés d'affaires grâce à leurs interventions. Ce sont en majorité des problèmes de voisinage et d'affaires liées à la consommation qui poussent les particuliers à chercher une solution à leur litige.

Le processus est assez simple. Un plaignant saisit les conciliateurs en prenant rendez-vous, puis, avec l'adhésion de toutes les parties concernées, un constat d'accord est établi. Avec cette nouvelle permanence, le Territoire de Belfort est encore mieux couvert par ces actions de conciliation : Belfort, Delle, Montreux-Château, Valdoie, Etueffont et Giromagny.

La première date à Giromagny est fixée au mercredi



■ Robert Vuillemin, président de l'association des conciliateurs de Franche-Comté, est venu régler les détails de la permanence des conciliateurs de justice auprès du maire, Jacques Colin et la directrice des services, Anne-Sylvia Pischhoff Martinez.

7 septembre.

■ Sur rendez-vous le deuxième et quatrième mercredi du mois
Mairies de Giromagny et de Montreux-Château ; premier et troisième vendredi du mois à la Communauté de Communes du Pays-sous-vosgien à Etueffont.
Service gratuit. Téléphone : 06 82 17 55 92 ou 06 42 42 06 46.

Mairie de Giromagny : de 14 h à 17 h, porte droite, 1^{er} étage.

En chiffres

► Les conciliateurs de justice sont au nombre de 43 en Franche-Comté. Dans le Territoire de Belfort, ils sont 7 dont 3 femmes. En 2015, après 6.247 entretiens menés en Franche-Comté par les 43 conciliateurs, 2.499 saisines ont été traitées. Dans le Territoire de Belfort, sur 480 affaires enregistrées, 257 ont été résolues et 83 étaient non fondées. Le but n'est pas d'augmenter les statistiques mais la loi à venir va inévitablement le faire. En effet, le décret du 15 avril 2015 sur la simplification des procédures de règlement des différends, deviendra une loi. Dans le cadre du projet de loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle, toute saisie de greffe devra être précédée d'une tentative de conciliation. Des embauches seront certainement nécessaires.

tes de la commune organisait
us une chaleur caniculaire.
sieurs fidèles, qui se sont
proximité du stade de football,
sénévoles avec petits pains et
s de trente bénévoles issus
age préparent depuis trois
ey, secrétaire du comité.
lle affluence le matin et à la
e l'après-midi en raison des
t également salué la grande
endu les emplacements
vendus et leurs déchets à la
e restauration ont également
de la journée, en partenariat
tte année, les exposants ont
maire de satisfaction, ce qui
d'avantage en compte
i, nous avons enregistré de
que Grisey. Le rendez-vous

TO organisait un nouveau
ISCAE. Malgré la chaleur qui
ars ont pu apprécier les
association musicale et
Priscilla et Charlotte. La
royable sur scène, a
ne que varié, avec
a expliqué Alain Dhuez.